

COMITE DE PILOTAGE PLAINE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14/09/2016

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Plaine s'est tenue le mercredi 14 septembre de 19h à 22h, au Centre socio-culturel du Pavé Blanc – 44 route du Pavé Blanc.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Point sur le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) en présence de M. Laurent Massoutier, Directeur de la Voirie de la Ville de Clamart
- Point sur les projets de rénovation de parkings, en présence de M. Christophe Roy, Directeur général de l'OPH Clamart Habitat
- Point sur l'inventaire des coffrets EDF-GDF
- Point sur la vie de quartier, les fêtes locales et l'agenda des manifestations

2. PARTICIPANTS

VILLE DE CLAMART

- Les élus de quartier :
 - Présents : Mme Marie-Laure Coupeau, Mme Marcelle Moussa, M. Patrick Sevin
 - Excusés : -
- Le service Démocratie locale : Mme Malalâtiana Rakotovao, Mme Clémence Bedu

MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE (COPIL)

- Présents : M. Roger Brenot Beguely, Mme Castets Jacqueline, Mme Castro Gisèle, Mme Sylviane Leveque
- Excusés : Mme Juana Altamirano, Mme Sandras Michèle

INTERVENANT-E-S :

- M. Christophe Roy, Directeur général de l'OPH Clamart Habitat
- M. Laurent Massoutier, Directeur de la Voirie de la Ville de Clamart

3. DÉROULÉ DE LA SÉANCE

Les membres s'inquiètent de la sécurité au passage piéton sur la route de la Porte de Trivaux, en face du pavillon 110. Comme c'est une route départementale, M. Massoutier prendra attache avec Conseil départemental des Hauts-de-Seine pour effectuer un signalage en ce sens.

Depuis cette remontée d'information, le passage piéton a été sécurisé par les services techniques.

Marie-Laure Coupeau présente Clémence Bedu, nouvelle responsable du Service Démocratie locale de la Ville de Clamart.

- **Point sur le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) en présence de M. Laurent Massoutier, Directeur de la Voirie de la Ville de Clamart**

Laurent Massoutier présente le diagnostic et PPI Voirie

Le diagnostic Voirie mené en 2015 a établi un ordre de réfection des voies concernées, selon un classement de 1 à 4, afin de prioriser les urgences selon l'état des routes. Suite au diagnostic :

- 47 rues ont été classées en priorité 1 pour un linéaire de 7,5 km et un budget de 9,7 M€TTC.
- 28 rues ont été classées en priorité 2 pour un linéaire de 6,5 km et un budget de 9,5 M€TTC.
- 116 rues ont été classées en priorité 3 pour un linéaire de 30 km et un budget de 48 M€TTC.

L'effort portera sur les priorités 1 et 2, avec quelques priorités 3 en croisant avec les impératifs et délais d'enfouissement de réseaux. Les travaux d'enfouissement prévoient la suppression de l'ensemble des câbles et des pylônes en bois. Pour le quartier Plaine, voici la synthèse du planning des travaux :

Tableau de synthèse - Plaine

Année	Voie				Réseaux aériens					
	Nom de la voie	Longueur (m)	Coût retenu € TTC	Coût Total/an € TTC	Longueur			Coût € TTC	Coût Total/an € TTC	Coût Total € TTC
					Nu	Torsadé	Autres FT+NC			
2017	Capitaine Deullin (rue du)	100	138 000	178 000		125	205	52 000	109 000	287 000
	Plaine (rue de la)	200	40 000			170	225	57 000		
2019	Normandie (rue de Cité)	300	150 000	150 000				0	0	150 000
2020	Ile de France (rue de l')	130	110 000	110 000				0	0	110 000
2021	Versailles (rue de)	135	282 000	282 000				0	0	282 000
2022	Igny (voie d')	460	402 000							
		1 325	1 122 000	720 000	0	295	430	109 000	109 000	829 000

La réfection de la voirie répond à des critères de pérennité mais aussi d'esthétique. Par exemple, pour la rue du Capitaine Deullin, le revêtement de trottoir sera en enrobé rouge, avec une bordure de trottoir en granit européen. L. Massoutier précise qu'un travail interservices et en étroite relation avec les élus concernés est en cours pour coordonner les actions, notamment sur les questions d'arbres et de végétation. Il rappelle également que les coûts et investissements engagés dans le cadre du PPI sont importants.

Un membre demande si pour la rue du Capitaine Deullin un élargissement des trottoirs un élargissement est possible/prévu, car ils sont très étroits et cela pose problème avec les camions de ramassage des poubelles.

Un autre signale que l'asphalte rue de la Plaine est non refaite et demande pourquoi.

Un problème de propreté est signalé concernant le Centre commercial Stendhal.

- **Présentation des projets de rénovation de parkings, en présence de M. Christophe Roy, Directeur général de l'OPH Clamart Habitat**

M. Roy présente les projets d'aménagement de deux parkings à la Cité de la Plaine, à la suite d'une consultation des habitants :

- Le parking situé devant le bâtiment M5

Sur 90 locataires consultés : 12 réponses favorables et 2 défavorables.

La rénovation de ce parking consiste à rationaliser l'espace, faciliter son utilisation et à en sécuriser l'usage, car le stationnement en épi actuel est une source de dangerosité, offrant peu de visibilité au conducteur pour sortir de sa place (écoles et médiathèque à proximité).

- Le parking situé derrière le bâtiment M12

Sur 70 locataires consultés : 12 réponses favorables, 1 défavorable.

Pour ce parking-là il n'y avait pas de tracé, donc le stationnement est anarchique. Il s'agit de tracer pour ordonner et réguler l'utilisation du parking.

M. Roy signale que ces consultations d'habitants sont privatisées et que le taux de réponse est très faible. Elles permettent néanmoins de s'assurer que les habitants sont bien au fait du projet d'aménagement ou de rénovation. Il rappelle aussi que la réglementation pour les places pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) dans un espace public est la suivante : une place PMR pour 50 places.

M. Roy et les membres du Copil abordent aussi la problématique du City Parc, équipement public délabré, mal fréquenté et enclavé dans le quartier. C'est un sujet de concertation potentiel avec les habitants et riverains, les utilisateurs ainsi que les associations, pour rechercher une solution à ce problème.

Un membre signale de fréquents attroupements rue de Bourgogne et ce qu'il est possible de faire. Marie-Laure Coupeau précise que cette rue fait partie de celles concernées par l'arrêté municipal anti-attroupement du 2 septembre 2016, et que la Police Municipale fait régulièrement des rondes pour prévenir les regroupements.

- **Point sur l'inventaire des coffrets de concessionnaires**

Les membres du Copil ont participé à l'élaboration d'un relevé photographique de l'état des compteurs dans le quartier. Les élus les encouragent à continuer en ce sens ; le

service Démocratie locale doit remonter les canaux pour savoir où en sont les informations transmises.

- **Sondage sur la nouvelle formule du Clamart-Infos**

Quelques membres font remonter les appréciations suivantes :

- Dommage qu'il n'y ait plus de rubrique « Petites annonces »
- La police est un peu trop petite, cela complique la lecture
- Certaines couleurs de rubriquage ou titrage ne ressortent pas bien sur le papier, par exemple l'ocre ou le marron clair

- **Point sur la vie de quartier, les fêtes locales et l'agenda des manifestations**

Marie-Laure Coupeau revient sur les festivités estivales. La fête du quartier Plaine en juin 2016 a été un succès, une initiative à améliorer encore et à renouveler. Clamart-Plage de son côté a également été une réussite, et a drainé des publics variés (Clamartois et agents de la Ville).

Les prochaines festivités locales sont annoncées au Copil.

Une question concernant la répartition des cantonniers sur la ville est consignée pour une remontée aux services et élus concernés.

De nombreux points et questions soulevés lors de cette réunion ont trait aux diverses formes que prennent les « incivilités ordinaires », et leur impact sur la qualité du vivre-ensemble : propreté, dégradations, comportements déviants ... Les élus et Clémence Bedu proposent alors au Copil de réfléchir à la pertinence et aux modalités d'un évènement consacré au civisme citoyen. Est évoquée l'idée d'une journée ou d'un week-end « Printemps de la propreté », à organiser au printemps (mai ou juin), durant lequel il y aurait des initiatives de la population ou d'habitants à mettre en valeur, et qui finirait avec l'organisation d'une promenade nettoyage-ramassage collective dans le quartier.

Marie-Laure Coupeau précise que dans la période électorale, il est important que l'initiative de cette manifestation relève du Service démocratie locale.

La séance est levée.